Caen en bref

Enfants polyhandicapés : 10 000 € offerts par Sedelka

L'entreprise Sedelka, avec ses partenaires, les entreprises Jean et Foncim, a offert hier un chèque de 10 000 € à l'association Honorine lève-toi, qui vient en aide aux enfants polyhandicapés. « Nous n'avons aucune subvention publique. Ce mécénat est vraiment le bienvenu, pour que nous puissions faire fonctionner notre centre-école », souligne Éric Pioger, le président de l'association, fondée avec sa femme Bérangère un an après la naissance de leur fille Honorine, qui a maintenant 7 ans.

Le centre-école est situé à Bayeux. Il fonctionne grâce à trois salariés et à des bénévoles, son but : faire acquérir aux enfants le plus d'autonomie possible. Et la réussite est là : « Même quand pour certains enfants le corps médical avait prédit l'impossibilité de tout progrès, on observe une évolution positive importante. Ces gens sont formidables, ils dispensent beaucoup d'amour, toujours avec de grands



Le président de Sedelka, Malek Mezgui, remet le chèque de 10 000 € à Éric Pioger.

sourires. C'est vraiment une chance pour les enfants, et c'est pour cela que depuis deux ans nous avons décidé de les aider », explique Malek Rezgui, président de Sedelka.

Depuis sa création en 2012, le centre a accueilli 23 enfants venant

de la France entière. Le coût de leur séjour est en grande partie supporté par leurs parents (6 000 à 8 000 € par enfant et par an).

Contact: mail: association.honorine@orange.fr; tél. 02 31 22 02 19.

Ouest-France 7-8 mars 2015